



Extrait du registre des arrêtés du Maire

ARRÊTÉ N° 2024-272T portant interdiction de stationner

Le Maire de la commune de Pont-Château

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L2212-2, L2212-2-2 et suivants,

Vu le Code pénal, et notamment l'article R 610-5

Vu le code de la voirie routière

Vu le code de la route et notamment le décret n°2001-251

Vu l'arrêté en date du 24 novembre 1967 modifié par l'arrêté en date du 06 décembre 2011 et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Considérant la demande de Monsieur Jean-François GUIHENEUF, société Presqu'île déménagement sise 11 rue de la Prée Neuve ZAC de Villejames 44350 GUERANDE d'effectuer un déménagement.

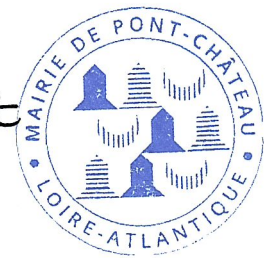
Considérant qu'il est nécessaire pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation, l'arrêt, le stationnement des véhicules pendant la durée du déménagement

ARRÊTE :

- ARTICLE 1** Le mardi 30 avril 2024 de 07h00 à 14h00, 01 emplacement est réservé au droit du 2, chemin de Criboeuf à Pontchâteau -44160-. Toutes les mesures de sécurité relatives aux piétons devront être prises par le demandeur.
- ARTICLE 2** L'accès aux véhicules de secours, de sécurité et aux riverains sera maintenu en permanence.
- ARTICLE 3** La signalisation routière réglementaire sera mise en place par le demandeur qui en assurera la maintenance de jour comme de nuit,
- ARTICLE 4** Le maire justifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification,
- ARTICLE 5** Monsieur le directeur général des services, monsieur l'ingénieur territorial, monsieur le commandant de la Communauté de brigades de gendarmerie de Pont-Château et la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme au registre,
fait à Pont-Château, le mercredi 17 avril 2024

Le Maire
Danielle CORNET



Prénom - Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Le Maire de Pont-Château

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le :
- De la publication ou notification le : **25 AVR. 2024**